

4^e trimestre 2019 - édition 10/03/2020

MARS 2020 - n°7

En bref

Au 4^e trimestre, les pluies reviennent en force avec des cumuls largement excédentaires. Les températures sont douces, en particulier les minimales, et l'ensoleillement est globalement déficitaire.

Les rendements des cultures d'été sont décevants, ils ont été affectés par la sécheresse estivale. L'excès d'eau automnal contrarie fortement les semis des céréales d'hiver. Les cours du blé et du colza progressent sensiblement ; celui du maïs enregistre une petite hausse.

Le contexte météorologique perturbe la mise en place des cultures de légumes de plein champ. À partir de la mi-novembre, l'activité commerciale se concentre sur la commercialisation de la mâche et du radis, dont l'offre mesurée assure une bonne valorisation, ainsi que celle du poireau dont le marché retrouve un profil plus classique après un été exceptionnel.

La production de pommes et de poires comprend une forte proportion de petits calibres et présente une qualité fragilisée par les conditions de récolte pluvieuses. Le marché intérieur est plus dynamique en poires qu'en pommes.

Dans un contexte de vendanges réduites pour la majorité des appellations de la région, les achats du négoce se replient. En 2019, le marché est favorable aux rosés et au Crémant de Loire. Il est compliqué en Muscadet et en berne pour les rouges.

A l'image des trimestres précédents, le contexte économique se révèle difficile pour plusieurs catégories de bovins. En effet, malgré une offre limitée, les cotations s'avèrent fragiles et, pour certaines catégories d'animaux, sous pression. Les abattages régionaux enregistrés au cours de ce dernier trimestre 2019, et depuis le début de l'année, sont en retrait : ils traduisent un mouvement de décapitalisation. Après une crise profonde lors du premier semestre 2019, le marché des veaux de boucherie se redresse en fin d'année mais les cours demeurent en deçà des valeurs habituelles.

Tirée conjointement par une moindre pression à l'import et par la baisse des disponibilités nationales, la cotation de l'agneau français ne cesse de croître au cours de ce dernier trimestre 2019.

La production ligérienne de lait de vache est dynamique et le marché est favorable, permettant une revalorisation du lait par rapport à 2018. La forte croissance de la production régionale de lait bio se poursuit en 2019 dans un contexte tarifaire en hausse.

Pour les porcs, les cotations atteignent un palier haut ce trimestre. Le commerce extérieur français des viandes de porc reste excédentaire en volume. La marge brute des éleveurs atteint un sommet. En revanche, la consommation intérieure reste peu dynamique. La menace de la peste porcine reste forte.

La production régionale de volailles de chair est en baisse en 2019. Les abattages reculent de 4 % pour les dindes, les pintades, et les canards ; ils se stabilisent pour les poulets (hors export). Les achats des ménages progressent pour les élaborés de volaille, les découpes de poulet et le canard. La production nationale d'œufs est en repli, tandis que les indices de prix restent supérieurs aux moyennes quinquennales.

A la une

Négociations commerciales et EGAlim

Les attentes du monde agricole pour la mise en oeuvre États Généraux de l'Alimentation sont fortes dans une région où l'élevage est majoritaire et où le tissu d'industries agroalimentaires est dense, notamment en première transformation du lait, de la viande ou du grain. Un des enjeux de la loi, relativement à la répartition de la valeur ajoutée, consiste à ce que les négociations commerciales tiennent compte des coûts de production dans la constitution du prix. La loi insiste sur l'importance de la contractualisation bi ou tripartite. Des exemples positifs émergent, notamment dans les filières porcine et laitière, même si la vitesse de déploiement de la contractualisation varie selon les filières.

lire la suite : page 6

Sommaire

Contexte météorologique	p. 2	Productions végétales	p. 3	Productions animales	p. 7
Industries agroalimentaires	p. 13				

Contexte météorologique

Au cours de ce trimestre, les pluies reviennent en force avec des cumuls sur la région largement excédentaires, constituant des records pour certaines stations (jusqu'à 2 fois la normale). La douceur se caractérise par le peu de gelées, 20 à 70 % de jours en moins que d'habitude, et des minimales supérieures de 1 à 1,5 °C par rapport aux normales, quand les maximales sont plutôt normales dans le nord de la région, voire légèrement au-dessus ailleurs. L'ensoleillement est globalement déficitaire autour de 10 % voire un peu plus sur le littoral.

Octobre : très pluvieux, douceur matinale et peu ensoleillé

La pluie revient, très fréquente et parfois abondante le 14 ou en fin de mois. Les cumuls varient de 75 mm en Vendée à 220 mm en Mayenne. A l'exception du bocage est-vendéen, encore déficitaire jusqu'à 25 %, partout ailleurs l'ensemble des Pays de la Loire est excédentaire, voire très largement dans son extrémité nord où les cumuls atteignent parfois 2 fois la normale. Côté températures, si les maximales sont conformes aux normales, la douceur matinale domine avec des minimales bien supérieures (de l'ordre de 2 °C en général dans la région). A l'exception du Pays-de-Retz (44) et de la Mayenne, légèrement plus frais, globalement les températures moyennes fluctuent entre 12,5 °C en Mayenne à 15,5 °C dans les îles, soit 1 à 1,5 °C au-dessus des normales. Les nombreux passages nuageux l'emportent sur les périodes ensoleillées ; autour de 60 heures d'ensoleillement dans le centre de la région à moins de 115 h sur le littoral vendéen. Les pertes se chiffrent à 20 ou 30 % par rapport aux normales. Avec à peine 95 h à Beaucouzé (49), c'est le 4^e mois d'octobre le moins ensoleillé depuis 1991.

Novembre : agité, encore très pluvieux et peu ensoleillé

A nouveau très pluvieux avec 20 à 22 jours de pluie, les cumuls sont hétérogènes de 100 mm des Vaux du Loir au Baugeois, au double près de l'océan, voire jusqu'à 240 mm à La Mothe-Achard ou au Pays d'Olonne (85). Toute la région est excédentaire de 50 % pour atteindre jusqu'à 2,5 fois la normale à Montoir-de-Bretagne (44). Les sols superficiels arrivent à saturation. Les températures minimales sont légèrement excédentaires par rapport aux normales a contrario des maximales. Le milieu de mois, généralement frais sur les Pays de la Loire, est compensé par un début et une fin au-dessus des valeurs saisonnières. Au final, les températures moyennes varient de 7,0 °C dans le nord de la région à 10,5 °C dans les îles, à peu près conformes pour la saison. Le régime océanique dominant laisse peu de place au soleil. Les durées d'insolation varient de 55 heures au Mans (72) à 95 heures à Guérande (44). Par rapport aux normales, les pertes d'ensoleillement se chiffrent entre 10 et 25 %, notamment au Mans (72) ou du côté du Pays d'Olonne (85). Le mois est agité, avec deux tempêtes les 3 et 27, et des rafales à plus de 100 km/h sur le littoral, sans épargner l'intérieur : 99 km/h à Fontenay-le-Comte (85) le 3.

Décembre : agité, très doux et toujours pluvieux

Il pleut encore beaucoup ce mois, plus d'un jour sur deux. Les départements côtiers ainsi que les extrémités sud et nord de la région sont copieusement arrosés. Les cumuls de pluie sont en général excédentaires par rapport à la normale de 10 à 80 %. Seul un axe de la Mayenne angevine au Saumurois est à peu près normal, avec des cumuls au voisinage de 75 mm. Hormis le début et la fin de mois frais, la douceur domine largement avec 30 à 75 % de jours de gel en moins par rapport aux normales, voire aucune gelée dans les îles. Le 19, le mercure dépasse même les 15 °C en journée. Les températures moyennes varient du nord de la région aux îles de 6,5 °C à plus de 8 °C, valeurs supérieures aux normales de 1,5 °C à presque 3 °C dans le marais Poitevin. Malgré les nombreux passages nuageux qui se succèdent, le soleil tire bien son épingle du jeu avec des durées d'insolation homogènes sur la région et souvent excédentaires. Elles varient de 80 à 85 heures, voire 95 h sur le littoral. Si elles sont presque voisines des normales en bordure d'océan, ces valeurs présentent des gains de 10 à 30 % au Mans. Le mois est agité du 11 au 13, ou encore du 21 au 22, où des rafales de vent dépassent parfois le seuil tempête y compris à l'intérieur des terres : 102 km/h à Nantes (44) et Luché-Pringé (72) respectivement les 13 et 22.

Tableau 1		Pluviométrie (mm)		Températures moyennes (°C)				Nombre de jours de gel		Insolation (heures et minutes)	
		4 ^e trimestre 2019	Normales 1981-2010 ou Moyennes	4 ^e trimestre 2019		Normales 1981 - 2010 ou moyennes		4 ^e trimestre 2019	Normales ou Moyennes 1981-2010	4 ^e trimestre 2019	Moyennes ou Normales 1981-2010
				Mini	Maxi	Mini	Maxi				
44	NANTES-BOUGUENAI	398,6	279,4	7,3	13,6	6,2	13,1	6	11	254h55	280h06
	ST NAZAIRE-MONTOIR	491,9	268,5	7,9	13,6	6,2	13,3	4	13	286h18	290h07
	NORT-SUR-ERDRE	397,8	246,8	7,3	13,4	5,3	13,0	7	15		mq
49	BEAUCOUZE	341,6	211,6	7,4	13,4	5,8	12,5	9	13	249h39	269h42
	MARTIGNE-BRIAND	270,6	180,7	7,3	13,3	6,0	13,3	8	12		mq
	CHOLET	320,2	248,4	7,4	13,0	5,6	12,2	7	14		mq
53	LAVAL	441,1	227,1	6,8	12,4	6,0	12,6	8	11	225h11	254h06
	LE HORPS	474,7	253,7	6,3	11,0	5,6	11,0	6	10		mq
	ERNEE	436,9	266,9	6,4	11,8	5,5	11,9	7	12		mq
72	LE MANS	371,6	198,9	6,9	13,1	5,3	12,2	11	17	220h14	253h36
	LUCHE-PRINGE	324,5	197,9	7,2	12,7	6,0	12,5	5	11		mq
	ROUESSE-VASSE	379,3	243,9	6,5	11,4	5,9	11,5	6	9		mq
85	CHATEAU-D'OLONNE	466,5	246,5	8,9	14,1	7,8	14,1	3	6	287h11	368h42
	NOIRMOUTIER	346,8	247,4	9,5	13,8	8,1	13,4	0	4		mq
	FONTENAY	514,5	276,5	7,4	14,2	6,5	13,8	8	11		mq
	LA ROCHE SUR YON	432,7	297,7	7,3	13,4	6,2	13,1	10	12	247h24	291h42

mq : plus de mesures

Grandes Cultures

Rendements décevants pour les cultures d'été

Octobre et novembre sont très pluvieux. La fréquence des averses ralentit la récolte du **maïs grain** ; fin novembre, il reste quelques parcelles à moissonner. Le rendement régional du maïs grain est estimé à 80 quintaux : il est inférieur de 10 quintaux au rendement de 2018, et de 9 quintaux au rendement moyen 2014-2018. Les parcelles non irriguées ont particulièrement souffert de la

chaleur et de la sécheresse estivales ; les cultures irriguées ont été impactées par les mesures de restriction à l'irrigation. La production régionale 2019 de maïs grain est en repli de 18 % par rapport à celle de 2018 et de 28 % par rapport à la production ligérienne moyenne 2014-2018 : au recul du rendement, s'ajoute une baisse de la surface 2019 de 8 % par rapport à la sole moyenne 2014-2018. Ce repli de surface s'explique par les transferts maïs grain / maïs fourrage, afin de compenser les baisses de rendement des prairies et du maïs ensilage.

Évalué à 23 quintaux, le rendement régional 2019 du **tournesol** est inférieur de 3 quintaux au rendement de 2018 et de 4 quintaux au rendement moyen 2014-2018. La production régionale 2019 de tournesol baisse de 3 % par rapport à celle de 2018 et à la production ligérienne moyenne 2014-2018.

Au final, pour la récolte 2019, les Pays de la Loire enregistrent des rendements exceptionnels en céréales d'hiver, moyens en colza et médiocres pour les cultures d'été.

Tableau 2 - Prévisions de récolte en Pays de la Loire au 1^{er} janvier 2020 -

Cultures	Surfaces (ha)	Évolution 2019/2018	Rendement (q/ha)	Évolution 2019/2018	Production (1 000 q)	Évolution 2019/2018
Céréales : 676 965 ha dont						
Blé tendre	387 930	0 %	78	26 %	30 259	26 %
Orge d'hiver	73 865	17 %	72	20 %	5 318	41 %
Orge de printemps	5 900	56 %	65	33 %	384	107 %
Triticale	33 760	4 %	64	25 %	2 161	31 %
Blé dur	22 850	-27 %	75	17 %	1 714	-14 %
Avoine	4 630	-20 %	60	20 %	278	-4 %
Maïs grain *	109 705	-8 %	80	-11 %	8 776	-18 %
Oléoprotéagineux : 119 745 ha dont						
Colza	67 410	-27 %	33	27 %	2 225	-8 %
Tournesol	32 760	10 %	23	-12 %	753	-3 %
Pois protéagineux	10 385	5 %	42	11 %	436	16 %
Maïs fourrage	278 705	5 %	103	-14 %	28 707	-10 %

Les surfaces sont issues des données PAC 2019 quasi définitives

* Maïs grain : dont 16 300 ha de maïs grain humide ; évolution de surface grain + fourrage : + 3 %.

Source : Agreste et FranceAgriMer Pays de la Loire

Grande incertitude pour les surfaces en céréales d'hiver de la récolte 2020

Les conditions de semis des céréales d'hiver se dégradent avec l'intensification des pluies. Des parcelles ne peuvent finalement pas être semées. Par ailleurs, les pertes à la levée peuvent être conséquentes ; des parcelles doivent être ressemées. La période plus fraîche et sèche des dix derniers jours

Tableau 3 - Évolution des surfaces au 1^{er} janvier 2020 en Pays de la Loire

Cultures	Surface (ha)	Évolution 2020/2019
Céréales à paille		
Blé tendre	314 200	- 19 %
Orge d'hiver	69 600	- 6 %
Triticale	23 600	- 30 %
Blé dur	25 100	+ 10 %
Avoine	4 600	- 1 %
Oléagineux		
Colza	64 500	- 4 %

Source : Agreste et FranceAgriMer Pays de la Loire

de décembre permet le ressuyage de certaines parcelles et la réalisation de quelques semis tardifs. Pour les cultures endommagées par l'excès d'eau et implantées sur des sols hydromorphes, un bilan de leur état sera réalisé à la sortie de l'hiver.

Les toutes premières estimations, très provisoires, de surfaces indiquent une chute de la sole régionale globale en céréales à paille. Seule la surface en blé dur progresserait : les prix payés aux producteurs étant attractifs au moment des semis. La surface en colza reculerait à nouveau et pour la même raison qu'en 2018 : le manque d'eau en septembre n'a pas permis la bonne levée de nombreuses parcelles, dont certaines ont été finalement retournées et ressemées avec une céréale.

Progression sensible des cours du blé et du colza

Durant ce trimestre, les cours du blé et du colza progressent régulièrement ; celui du maïs évolue peu.

Courant octobre, l'offre mondiale en **blé meunier** se resserre : en Amérique

du Nord, les pluies altèrent la qualité du blé ; en Australie et en Argentine, la sécheresse entraîne la baisse de la production. De plus, la demande mondiale en blé, dynamique, soutient les cours. Par ailleurs, les pluies automnales, abondantes en France et sur une grande partie de l'Europe du Nord, contrarient les semis en vue de la récolte 2020. En décembre 2019, le cours moyen du blé tendre rendu Rouen (183 €/t) est supérieur de 21 € (+ 13 %) à celui de septembre 2019 ; il est cependant inférieur de 17 € (- 9 %) à celui de décembre 2018.

La récolte mondiale de maïs est abondante et la concurrence à l'export est vive, notamment de la part de l'Ukraine vers l'Europe. Stable en octobre et en novembre, le cours du maïs accompagne ensuite partiellement la progression de celui du blé. En décembre 2019, le cours moyen du maïs rendu Bordeaux (161 €/t) est supérieur de 3 € (+ 2 %) à celui de septembre 2019 ; il est toutefois inférieur de 11 € (- 6 %) à celui de décembre 2018. Plusieurs facteurs concourent à la nette progression du cours du **colza** :

- la baisse des productions mondiales de soja et de colza-canola (canola : variété de colza produite au Canada)

- et en Australie);
 - l'insuffisance de la production mondiale d'huile de palme due à la forte progression du développement du biodiesel en Malaisie et en Indonésie : or ces deux pays concentrent environ 85 % de la production mondiale d'huile de palme ;
 - la hausse du cours du pétrole ;
 - la perspective d'une reprise des importations chinoises de soja étasunien, suite au début d'éclaircie intervenu courant décembre dans le long et âpre conflit commercial entre les USA et la Chine.
- En décembre 2019, le cours moyen du colza rendu Rouen (399 €/t) est supérieur

de 14 € (+ 4 %) à celui de septembre 2019, et de 32 € (+ 9 %) à celui de décembre 2018.

Progression du rythme trimestriel des chargements portuaires régionaux

Au cours de ce trimestre, 297 000 t de céréales et d'oléoprotéagineux sont chargées dans les quatre ports de la région, contre 225 000 t durant le trimestre précédent. À mi-campagne 2019-2020, le cumul du trafic régional atteint 522 000 t, contre 649 000 t au 31 décembre 2018 ; soit un recul de 20 % : - 127 000 t. Le cumul à fin décembre

2019 est inférieur de 32 % (- 241 000 t) au trafic moyen à mi-campagne pour la période 2014-2018. Au 31 décembre 2019, 410 000 t de blé tendre ont été chargées, ainsi que 48 000 t de blé dur et 45 000 t de maïs. Deux destinations se détachent nettement : l'Algérie (152 000 t de blé tendre) et le Portugal (131 000 t dont 128 000 t de blé tendre).

Pour les Pays de la Loire, la synthèse de la campagne 2018-2019 des chargements portuaires de grandes cultures est disponible sur le site internet de la DRAAF : draaf.Pays.de.La.Loire.agriculture.gouv.fr / [Données statistiques / Conjoncture / Conjoncture grandes cultures.](#)

Fruits et légumes

Un marché intérieur plus dynamique en poires qu'en pommes

La récolte de **poires** s'achève tardivement pour toutes les variétés fin novembre. Les canicules estivales associées à des conditions de récolte pluvieuses engendrent une forte proportion de petits calibres ou des produits parfois fragilisés (Gala, Chantecler, Golden, Pink Lady). Le marché peine à décoller durant tout le trimestre, contrarié par des températures qui restent élevées pour la saison. Les volumes se font essentiellement sur des promotions et les barquettes. Les cours sont peu évolutifs, malgré des volontés de hausse sur les gros calibres de la part des producteurs. L'année se termine par une quinzaine traditionnellement calme. A l'export, les départs se font essentiellement sur le maritime.

La gamme variétale de **poires** évolue en octobre. La saison de la Williams s'achève avec un bilan satisfaisant tandis que celle de la Comice démarre. Si la mise en marché a été timide, le marché de la poire se dynamise à partir de novembre. Les calibres sont petits en Conférence, le 70-75 puis le 65-70 se raréfient tout au long du semestre. L'offre est inférieure à la demande et peu concurrencée par les autres pays producteurs. Les cours augmentent donc logiquement en décembre à un niveau supérieur à celui de l'année dernière. En Comice, des qualités variables engendrent des écarts de cours mais la demande reste bonne et les ventes se font sans difficulté. La fin de saison s'annonce précoce pour les deux variétés.

En offre limitée, le radis peine à couvrir la demande

A partir de la mi-octobre, les **radis** de plein champ laissent place aux radis issus de grands abris froids multi-chapelles. La concurrence interrégionale est peu visible. Par ailleurs, l'offre limitée en novembre peine à couvrir la demande et de ce fait les prix sont nettement revus à la hausse. En raison de l'extrême douceur des températures, le cycle végétatif du radis est à peine ralenti et les disponibilités progressent sensiblement début décembre. Un rééquilibrage entre l'offre et la demande s'opère alors mais l'activité marque le pas. Les prix fléchissent assez nettement puis se stabilisent, le marché retrouvant un second souffle avec des mises en place importantes pour les fêtes de fin d'année.

Après un été favorable, voire exceptionnel, retour à des tarifs plus classiques pour le poireau et le concombre

En début de trimestre, le marché du **poireau** est plus soutenu avec le développement des actions promotionnelles en magasins. Par la suite, l'activité ralentit avec les vacances scolaires. A la veille de novembre, le commerce se ressaisit avec plus de promotions en botte de 1 kg et en vrac 10 kg. Parallèlement, la succession de passages très pluvieux rend les conditions de récolte très délicates. Les reports d'arrachages ont peu d'incidence sur le déroulement du marché et ne créent pas de fort déséquilibre entre l'offre et la demande. L'absence de froid ne permet pas de réactiver les

échanges. Il faut attendre les derniers jours de décembre pour retrouver un regain d'intérêt de la part de la demande. De fait, les réapprovisionnements sont plus importants, favorisés par la programmation d'actions commerciales d'envergure par certaines enseignes dès les premiers jours de janvier.

La campagne du **concombre** s'achève à la mi-octobre. À partir de cette période et jusqu'à la fin janvier de l'année suivante, l'origine française, quasi absente des rayons, laisse place le plus souvent aux concombres d'origine espagnole.

Fin de campagne plus chaotique pour les tomates, haricots verts et courgettes

Après un été favorable, la période automnale est plus chaotique en **tomate**. Le marché est déclaré en situation de crise conjoncturelle du 4 au 30 octobre. Les disponibilités interrégionales diminuent cependant sensiblement et de bons réassorts à la veille du week-end de la Toussaint permettent de relancer le marché à des prix à la hausse. Les dernières expéditions significatives reposant principalement sur les présentations grappes s'achèvent à la mi-novembre. Quelques producteurs proposent de la tomate grappe en hiver. Cette nouvelle culture couvre tous les mois d'hiver et représente un faible tonnage (marché de niche). Le bilan de campagne 2019 est en demi-teinte ; la période estivale propice compense en partie un début et une fin de saison chaotiques.

En seconde quinzaine du mois d'octobre, la campagne de **haricot vert** se termine dans un contexte commercial délicat. La demande prend de plus en plus de distance envers ce produit, pour

privilégier les légumes d'automne. Par ailleurs, la concurrence marocaine se fait plus ressentir. Ainsi, même avec des propositions de concessions tarifaires, les volumes de vente restent décevants. Certaines parcelles sont délaissées ou broyées.

Mi-octobre, les dernières disponibilités de **courgettes** s'écoulent facilement, la demande restant intéressée par le produit français. La concurrence espagnole fait ensuite pression. Les prix sont revus à la baisse et se positionnent 28 % en dessous de la moyenne quinquennale.

Peu de concurrence en salades et la mâche manque en début de trimestre

En début de trimestre, les conditions météorologiques sont favorables mais la demande en **salades** est peu dynamique. Le marché nécessite quelques concessions de prix et des destructions au champ. Ensuite, les disponibilités baissent, des opérateurs mettant un terme à leur activité. Pour les autres, les plantations sous abri assurent la transition. Le marché peu concurrencé par les productions de salades d'hiver en provenance du Sud de la France retrouve de la fluidité, d'autant que les salades méditerranéennes sont impactées par les fortes précipitations. Les dernières transactions s'effectuent à des cours en nette progression.

Les disponibilités de **mâche** sont particulièrement limitées cet automne. Après un déficit hydrique enregistré en été, il s'ensuit une période pluvieuse

qui s'installe durablement et qui perturbe les calendriers de semis. Les mises en place des cultures ne se font pas dans des conditions optimales. Les rendements sont dans l'ensemble faibles et les opérateurs anticipent les coupes pour répondre au mieux à la demande et surtout éviter tout développement parasitaire en raison du fort degré d'humidité. En octobre et novembre, l'offre ne couvre souvent que partiellement les volumes à fournir dans le cadre de la contractualisation. Les prix de la barquette grimpent sensiblement sur le marché libre. Il convient de relativiser ce fort mouvement à la hausse en le corrélant avec les maigres disponibilités. Après plusieurs semaines d'incertitudes, le niveau de l'offre progresse sensiblement dans la deuxième décennie de décembre. Les opérateurs sont assurés et rassurés de répondre aux sollicitations de la demande traditionnellement forte à Noël. Les réapprovisionnements pour le nouvel an, certes importants, n'absorbent cependant pas la totalité de l'offre disponible. Cette situation inconnue depuis de longues semaines provoque de légères turbulences sur le marché en toute fin d'année.

Début de campagne classique après une campagne 2018-2019 hors normes pour les oignons

Les rendements en **oignons jaunes** sont très variables et les calibres sont hétérogènes. Le disponible est inférieur aux prévisions. Les mises en avant dans les enseignes permettent d'écouler du volume. Les prix sont très discutés

Actualité de la filière

La Loire-Atlantique compte à partir du 1^{er} janvier une nouvelle organisation de producteurs : YDEAL. Cette structure dont le bureau commercial est basé à Vertou, regroupe 9 producteurs qui ont quitté la coopérative Océane. YDEAL commercialise sous la dénomination « le potager de Jade » : carotte botte, mâche, poireau primeur, tomate, concombre et jeunes pousses.

sur les marchés de gros. Durant les vacances de la Toussaint, l'activité est moins dynamique mais les quelques promotions maintiennent les volumes de ventes. En novembre, le commerce est tout juste correct. Avec le temps plus frais, les mises en avant sont plus importantes. En décembre, les ventes ralentissent du fait des mouvements sociaux et de l'approche des fêtes de fin d'année. L'export devient plus demandeur.

La demande en **échalotes** est sans excès en octobre. Les cours restent stables pendant les quinze premiers jours. Ensuite, des concessions sur les prix sont réalisées pour écouler plus de volume. C'est en novembre que le commerce se débloque doucement. Décembre est le mois où le produit est prisé pour les festivités, ce qui stimule les ventes. Cependant, les cours sont influencés par la concurrence bretonne.

En **échalions**, les ventes restent limitées avec une reconduction des cours de mois en mois.

Viticulture

Sorties de Chais et stocks en fin de campagne 2018-2019

Au 31 juillet 2019, les stocks à la production sont en hausse pour l'ensemble des couleurs, ceux du négoce reculent légèrement en rouge et en blanc.

A presque 280 000 hl, les stocks à la production de Muscadet remontent de 84 % en un an et retrouvent un niveau intermédiaire entre 2015 et 2016. La hausse est particulièrement importante en Muscadet AC dont le stock à la production s'élève à 60 500 hl (+ 275 %/2018). Pour cette appellation, les stocks du négoce, 26 250 hl, reculent eux de 13 %. Sur la campagne, les ventes de Muscadet AC se replient de 2 %, avec une baisse des ventes au négoce non compensée par une augmentation des ventes directes. Les sorties de chais du Muscadet Sèvre

Actualité de la filière

Depuis le 18 octobre 2019, les Etats-Unis appliquent une taxation additionnelle à l'exportation des vins tranquilles conditionnés en contenant inférieur ou égal à 2 litres. Actuellement fixée à 25 % de la valeur déclarée en douanes, le niveau de cette taxe et les produits concernés pourront être révisés, selon le mécanisme du « carrousel », tous les 4 mois, puis tous les 6 mois.

A fin août 2019, l'ensemble des exportations des vins du Val de Loire ont dépassé les 500 000 hectolitres (source Interloire). Les Etats-Unis restent le premier client avec 127 000 hl, plus du quart des volumes exportés, en progression de 10 % sur un an. Le Sancerre arrive en tête des appellations (34 % en volume et 46 % en valeur). On estime à 30 000 hectolitres le volume des vins des Pays de la Loire exportés vers les Etats-Unis, soit 1 % de la production régionale. Cela concerne principalement le Muscadet (32 %), le Crémant de Loire (24 %) et le Rosé d'Anjou et le Cabernet d'Anjou (11 %). En valeur, les Etats-Unis sont, en 2018, le deuxième client à l'export pour les vins ligériens après le Royaume-Uni.

Crainte en début d'année, la menace de l'instauration au Etats-Unis d'une autre taxe à l'importation sur les vins, allant jusqu'à 100 %, en réaction au projet français de taxe sur les entreprises du numérique (taxe GAFA), s'éloigne avec la suspension du prélèvement de cette taxe GAFA, dans l'attente des négociations multilatérales au sein de l'OCDE sur le sujet.

et Maine sur Lie sont, elles, à l'équilibre grâce à la progression des ventes au négoce.

Le Crémant de Loire se vend bien (+ 16 % en un an), avec une nette progression des ventes au négoce qui s'additionne à une hausse des ventes directes. Les stocks du négoce (250 000 hl) progressent de 21 % en un an, ceux de la production (107 000 hl) augmentent 15 %.

Les volumes vendus en Cabernet d'Anjou progressent (+ 8,7 %) ainsi que ceux de Rosé d'Anjou (+ 23 %) en particulier vers le négoce. Les stocks de rosés se sont reconstitués, avec respectivement 29 000 hl pour les négociants et 22 000 hl à la propriété pour le Rosé d'Anjou, et

94 000 hl et 80 000 hl pour le Cabernet d'Anjou.

En Saumur-Champigny, 72 % des ventes se font en vente directe. Les sorties de chais sont en retrait de 17 % avec un recul concomitant des ventes directes et des ventes au négoce. Le stock de fin de campagne des négociants est stabilisé depuis trois campagnes entre 20 et 22 000 hl. La production détient 3/4 des stocks (90 700 hl, en hausse de 27 % en un an) soit l'équivalent de 18 mois de commercialisation.

Achat du négoce campagne 2019-2020

Dans un contexte de récolte réduite, le cumul au 31 décembre des achats du négoce depuis le 1er août recule en un an de 22 % pour le Muscadet Sèvre-et-Maine sur Lie, de 24 % pour le Crémant de Loire, de 43 % pour le Saumur-Champigny. Les volumes de Cabernet d'Anjou se maintiennent presque (118 600 hl, - 1 %) avec un prix moyen du vrac stable. En décembre, le cours du Muscadet AC remonte au-delà des 100 €/hl. Ceux du Cabernet d'Anjou et du Crémant de Loire se replient légèrement, mais leur moyenne de campagne est quasi équivalente à celle de 2018.

IPAMPA

Stabilité du prix des intrants

L'indice du prix d'achat des intrants baisse légèrement (- 0,2 % en année glissante) : - 0,2 % en octobre et en novembre, puis + 0,3 % en décembre.

Le prix du pétrole brut s'apprécie depuis le mois d'octobre : le prix du Brent s'établit en moyenne à 59,71 \$/baril au mois d'octobre pour remonter à 63,21 \$/baril en novembre puis à 67,12 \$/baril

en décembre. Le prix de l'énergie et des lubrifiants est impacté par ces cours (- 0,2 % en octobre, + 0,1 % en novembre et + 2,6 % en décembre) soit une hausse de 5,5 % en glissement annuel.

Le prix des engrais et amendements diminue tout au long du trimestre (- 0,4 % en octobre, - 0,5 % en novembre et - 1,3 % en décembre). Il baisse fortement en année glissante (- 6,1 %). Ce sont les engrais simples qui baissent le plus ce trimestre (- 2,9 % par rapport au trimestre précédent).

Les prix des aliments pour animaux se stabilisent durant ce trimestre après 7 mois consécutifs de baisse (- 0,5 % en octobre, + 0,1 % en novembre et + 0,1 % en décembre). En année glissante, l'alimentation animale voit son coût diminuer de 2,5 %. Ce sont les aliments pour porcins (- 3,2 %) qui accusent la baisse la plus importante sur un an. Les prix des biens d'investissements (matériel, ouvrage) sont restés stables sur ce quatrième trimestre. Cependant sur l'année, l'indice progresse de 0,8 %.

A la une

Négociations commerciales et EGAlim (suite)

Le 29 novembre 2019, la préfecture et la DDT de la Mayenne ont organisé une réunion bilan des EGAlim en filières viande en présence du médiateur des relations commerciales. La richesse des débats et la diversité des acteurs permettent d'illustrer la mise en oeuvre des lois EGAlim sur le territoire.

Au niveau national, une réunion du comité de suivi des négociations commerciales s'est tenue le 17 janvier. Les professionnels soulignent l'amélioration des échanges sur la construction des prix à partir des indicateurs de coût de production élaborés par les interprofessions. Les situations sont toutefois différenciées et des disparités perdurent selon les secteurs.

La question des approvisionnements en restauration hors domicile avance également afin de préparer l'échéance du 1^{er} janvier 2022 pour inclure au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique et 30 % de produits sous signe de qualité et de l'origine ou générant des externalités environnementales positives (*liste complète citée à l'article L. 230-5-1 du code rural et de la pêche maritime*). Cette dynamique est notamment soutenue via le déploiement des projets alimentaires territoriaux, dont 16 projets sont actuellement développés en Pays de la Loire.

Productions animales

Bovins mâles de 8 à 24 mois : des abattages en retrait et des cours qui se redressent

Les disponibilités et les abattages régionaux de bovins mâles de 8-24 mois (JB) sont limités (15 300 tonnes pour le quatrième trimestre et 60 500 tonnes pour l'ensemble de l'année 2019), en retrait par rapport à ceux des années passées. Une remontée des cours, habituelle à cette période, est observée depuis début novembre. Concrètement, les cotations régionales entrée abattoir observées en toute fin d'année se situent aux environs de 4,07 €/kg (catégorie viande U), 3,9 €/kg (viande R) et 3,45 €/kg (mixte O). Ces cotations sont supérieures de 5-10 centimes/kg aux valeurs quinquennales, plus particulièrement pour les catégories U et R. Les cotations des JB laitiers restent, elles, sous la pression du marché dégradé des réformes laitières. A l'échelle européenne, les prix des JB sont également fragiles. L'Italie fait un peu exception en raison d'une offre très réduite en mâles et d'une consommation à la hausse.

Vaches : la décapitalisation se poursuit, les abattages régressent et les cours sont dégradés

La décapitalisation observée au cours des dernières années, en particulier pour le troupeau allaitant, se traduit par des abattages de vaches en retrait au cours du quatrième trimestre (25 500 tonnes) et pour l'ensemble de l'année 2019 (93 600 tec). A l'échelle régionale, les abattages de vaches laitières et de génisses résistent mieux. Dans leur ensemble, les cotations sont dégradées, en particulier celles des vaches laitières (catégories O et P) mais aussi celles de la catégorie viande R. Les catégories les plus qualitatives (U) s'en sortent un peu mieux. Les cours européens restent également bas, malgré des mises à la réforme globalement ralenties. La progression du prix du porc observée en 2019 ne profite donc pas aux vaches.

Sur les 11 premiers mois de l'année 2019, les exportations nationales de viande bovine régressent et le solde commercial se dégrade par rapport à 2018, dans un contexte de baisse de la consommation apparente (- 1,1 %/2018, calculée par bilan). Derrière les Pays-Bas, l'Irlande dépasse désormais l'Allemagne et devient notre second fournisseur de viande bovine, malgré le blocage des abattoirs irlandais mi-septembre.

Broutards : baisse saisonnière puis stabilisation des cotations en fin d'année 2019

Les cotations des broutards poursuivent leur baisse saisonnière pour se stabiliser à 2,69 €/kg vif à partir de la fin novembre. Très proches des valeurs moyennes quinquennales au cours de ce quatrième trimestre, les cotations des charolais (mâles U, 6-12 mois, 300 kg) sont en retrait de quelques centimes/kg par rapport à 2018. La demande à l'export s'est contractée en novembre et la demande italienne en femelles semble s'essouffler. Les demandes algérienne et tunisienne, quoique limitées, sont encore fermes.

Les exports de « jeunes bovins » (mâles et femelles, âgés de 6 à 18 mois) en provenance des Pays de la Loire représentent au cours des cinq dernières années (2015 à 2019), de 34 à 42 000 animaux (d'après la source BDNI). Les tendances observées au cours de cette période indiquent une progression de la part des femelles (près de 44 % en 2019) et des animaux les plus âgés (12-18 mois) bien qu'à eux seuls les mâles de 6 à 12 mois représentent encore un « JB » exporté sur deux.

Veaux de boucherie : un marché en cours d'assainissement

Après un premier semestre particulièrement difficile, le marché du veau de boucherie se redresse grâce au repli de la production par la suite. L'offre a également rencontré une demande plus ferme dès septembre. Ce contexte a permis une nette remontée des cours depuis le mois d'août et le retour à la normale du poids des carcasses. Les cours terminent l'année avec des valeurs légèrement supérieures à celles de 2018 mais toujours en deçà des valeurs quinquennales. Les abattages régionaux de veaux, environ 900 tonnes au cours de ce trimestre et moins de 3 300 tonnes en cumul annuel, sont historiquement bas. Parallèlement, le marché des veaux nourrissons reste très encombré faute de demande suffisante et malgré une offre en net repli. Aucune embellie n'est en vue avant le printemps 2020.

Lait de vache : une collecte dynamique

La fin de l'année confirme l'augmentation de la production laitière en Pays de la Loire. En effet, le quatrième trimestre affiche une progression de 3,4 % par rapport à celui de 2018. L'arrivée des précipitations

en automne et la relative douceur des températures améliorent l'état des prairies. La baisse du cheptel, aggravée par la sécheresse estivale, n'entame pas le bon niveau de collecte observé sur le dernier trimestre. La situation est partagée dans tous les départements, même si en Vendée le niveau de production reste relativement stable d'une année sur l'autre. En raison d'un premier semestre déficitaire au niveau des volumes, la production annuelle affiche une hausse timide de seulement 0,4 % entre 2018 et 2019 (- 1,1 % entre 2017 et 2018). La valorisation du litre de lait en fin d'année témoigne aussi d'un contexte favorable puisque le prix moyen payé au producteur (396 €/1 000 l) est à nouveau supérieur à celui enregistré au quatrième trimestre en 2018 (+ 3 %). En 2019, il progresse de 4,8 % par rapport à l'année précédente (- 1,1 % entre 2017 et 2018).

La production de lait bio est toujours soutenue. Bénéficiant toujours de l'afflux de conversions de ces dernières années, les livraisons progressent de 18,6 % sur les trois derniers mois entre 2018 et 2019. Sur un an, la hausse est de 16,6 % (+ 25,4 % entre 2017 et 2018). Le prix moyen payé au producteur (503 €/1 000 l) est supérieur de 2,8 % à celui du dernier trimestre 2018. Sur un an, le prix moyen annuel s'apprécie de 1,6 %.

Au niveau français, la production laitière rebondit au dernier trimestre. Dans l'ensemble du pays, la météorologie douce et humide favorise la production fourragère. Malgré un phénomène important de décapitalisation des cheptels en lien avec la sécheresse, la collecte annuelle retrouve finalement son niveau de 2018. A l'image de la production, la rémunération du litre de lait est en hausse au quatrième trimestre par rapport à celui de 2018. Sur l'année, les effets conjoints des États généraux de l'alimentation (EGAlim) sur le marché français, du rééquilibrage de la cotation beurre-poudre et du fléchissement de la collecte mondiale, permettent de soutenir le prix du lait. A 376 €/1 000 l, il progresse d'environ 4,7 % comparativement à celui de l'année précédente.

La collecte de lait bio est toujours aussi dynamique. Elle représente toujours 4 % du total de la collecte laitière nationale. Au quatrième trimestre, comme sur l'ensemble de l'année, les volumes livrés sont supérieurs à ceux constatés un an avant aux mêmes périodes. Malgré les craintes d'excédents, le prix du lait bio se maintient convenablement durant l'année (+ 2,1 % par rapport à 2018). Entre 2018 et 2019, la fabrication de

produits laitiers est en augmentation pour la crème et la poudre de lait. En revanche, la confection de fromages stagne tandis que celle de beurre recule. La fabrication de produits laitiers bio progresse aussi et absorbe 64 % de la collecte bio nationale.

Malgré quelques disparités entre pays, la production laitière européenne est stable en 2019. Soutenue par une forte demande internationale et une amélioration des cours, les fabrications de produits laitiers sont bien orientées dans l'ensemble. Grâce à une amélioration de sa compétitivité, l'Europe conforte sa position sur le marché mondial.

Ovins : des disponibilités assez faibles et un net redressement des cotations depuis l'été

En raison d'abattages en recul par rapport à 2018 au cours de ce quatrième trimestre (mais proches des valeurs quinquennales), d'une demande assez active durant les fêtes de fin d'année et d'importations de viande ovine britannique ralenties, les cotations ont progressé depuis l'été. Les cours observés en décembre sont sensiblement supérieurs à ceux des années passées, révélateurs de disponibilités limitées. Face à une demande chinoise croissante, la Nouvelle-Zélande délaisse un peu le marché européen. Ce retrait pourrait permettre au Royaume-Uni et à l'Irlande d'y reprendre des parts de marché. Toutefois, ces deux pays manquent de disponibilités à cette période pour y parvenir.

Lait de chèvre : amélioration de la production

La fin d'année est favorable à la production de lait de chèvre. Entre les quatrième trimestres 2018 et 2019, la collecte ligérienne est en hausse de 8,4 %. Sur l'année, elle progresse de 4,8 % comparativement à celle de 2018. A l'inverse de certains bassins de production, la région des Pays de la Loire profite d'un certain dynamisme dans la production, lié à l'augmentation du cheptel. Le prix moyen payé au producteur (867 €/1 000 l) s'améliore de 2,5 % par rapport à celui du dernier trimestre de 2018. Depuis janvier, le prix moyen annuel s'élève à 745 €/1 000 l soit 2 % de plus qu'en 2018.

Au niveau national, la collecte est finalement en progression de 1,3 % grâce à une nette amélioration des livraisons au dernier trimestre. La sécheresse estivale a fortement impacté les élevages. Le recours accru à l'achat d'aliments contribue à faire augmenter les charges que les niveaux actuels du prix du lait

compensent difficilement. Sur l'année, le prix moyen payé au producteur (761 €/1 000 l) est stable par rapport à celui de 2018.

Avec la chute des importations espagnoles en 2019 et une collecte nationale à la peine, la fabrication de produits laitiers est réduite. Les transformateurs doivent puiser dans les stocks. Toutefois, l'amélioration des productions européenne et française en fin d'année permet d'espérer une relance des fabrications de fromages en particulier. Seule la fabrication de yaourts et de lait fermenté ne connaît pas la crise.

Porcs : cours sur un palier haut, marge des éleveurs au sommet et balance commerciale favorable

Le cours du porc atteint un palier haut depuis le début du trimestre. La cotation porcine (cotation entrée abattoir, classe S, TMP \geq 60 %, Centre Ouest) ouvre le trimestre à 1,93 €/kg et le ferme à 1,90 €/kg. Le cours moyen du quatrième trimestre s'établit à 1,92 €/kg, c'est 36 % au-dessus du cours du même trimestre 2018 et 31 % au-dessus de la moyenne triennale 2016-2018. Ailleurs en UE et dans le monde, les prix sont aussi orientés à la hausse. Dans les pays du nord de l'Europe, les prix de base ont parfois dépassé 2 €/kg en fin d'année, comme en Allemagne, aux Pays-Bas et au Danemark.

Au quatrième trimestre, par rapport à celui de 2018, les abattages de porcs charcutiers (en tec) augmentent en Pays de la Loire (+ 3,2 %), en Bretagne (+ 0,9 %) et en France (+ 1,1 %). De même, comparé au trimestre précédent, les abattages augmentent de 3,8 % en Pays de la Loire et de 3,5 % sur le bassin breton. Le poids moyen du porc s'est alourdi durant ce dernier trimestre de l'année.

Sur l'année, les abattages ligériens s'élèvent à 213 818 tonnes, en hausse de 2,95 % par rapport à 2018.

Le solde commercial des échanges de viande porcine reste excédentaire en volume pendant ce quatrième trimestre 2019. Ce sont les pays tiers (en particulier la zone Asie) qui le tirent vers le haut grâce à leurs importations dynamiques (près du double en volume pour la Chine depuis le début de l'année 2019). En valeur, le déficit global continue de se réduire (- 8,1 M€) grâce au solde fortement excédentaire vers les pays tiers (+ 48,8 M€). Les viandes fraîches, réfrigérées ou congelées, représentent 73 % des produits exportés en valeur.

La consommation de porc des ménages résidents en France diminue en 2019.

Selon le Panel Kantar, les ménages ont acheté moins de charcuterie (- 1,2 %) et encore moins de porc frais (- 5,8 %), dans un contexte de hausse modérée du prix au détail (en cumul sur les 11 premiers mois de l'année). L'envolée du cours du porc n'a pas été totalement répercutée sur les prix à la consommation et n'explique pas la baisse des achats. La consommation hors domicile, qui croît légèrement en 2019, atténue la baisse de consommation totale de viande porcine.

La situation économique des éleveurs connaît un palier haut durant ce trimestre. La marge brute des éleveurs naisseurs-engraisseurs s'établit à 2 006 €/trouille/an au mois de novembre 2019 (contre 2 021 €/trouille/an au mois d'octobre). Sur les marchés intérieurs, la flambée des cours fragilise le secteur de la transformation en dépit des renégociations des prix avec la distribution.

La peste porcine se propage dans de nouveaux pays de la zone asiatique élargie. Une vigilance forte est toujours de mise sur la prévention de cette maladie sur le territoire français.

Aviculture : recul général des volumes d'abattages régionaux

Au quatrième trimestre 2019, comme au troisième, la production régionale de volailles de chair est en repli de près de 3 % par rapport à 2018. Sur l'année, les abattages de volailles baissent de 5 % en Pays de la Loire et de 2 % en France. Le recul concerne toutes les espèces.

Par rapport au quatrième trimestre 2018, les abattages régionaux de **poulets** sont en baisse de 2,5 %. Sur l'année, la baisse d'activité reste sensible, de près de 7 % par rapport à 2018, du fait de l'arrêt de la production régionale de poulets export depuis juin 2018. Hors poulet export, les abattages régionaux de poulets sont quasiment stables en 2019, la hausse des volumes en poulets standard compensant le repli de ceux sous signe de qualité. En France également, les abattages annuels de poulets progressent en poulets standard, alors qu'ils se stabilisent en poulets de qualité. De fait, si un quart des volumes français sont produits sous signes de qualité, cela concerne essentiellement des volailles vendues entières. Or, les achats de poulets entiers baissent continuellement, au profit des découpes et élaborés. Sur les onze premiers mois de l'année, les exportations de poulets baissent de 9 %, vers l'Union européenne et surtout vers les pays tiers (en particulier l'Arabie Saoudite et le Bénin). Les importations augmentent de 2 %, en provenance de l'Union européenne (Allemagne, Pologne, Belgique).

Au quatrième trimestre, les abattages

régionaux de **dindes** sont en baisse de 2 % par rapport à 2018, moindre qu'aux trimestres précédents. Sur douze mois, le recul est de 4 %, par rapport à une année 2018 plutôt favorable. La baisse s'explique aussi (pour moitié) par l'arrêt au deuxième semestre de l'activité dinde de l'abattoir Sofral, racheté par le groupe volailler LDC en 2019, et dont l'activité a été transférée à SNV (filiale de LDC) à La Chapelle-d'Andaine (Orne). Par rapport à leur moyenne quinquennale annuelle, les abattages régionaux de dindes sont en baisse de 7 %. Sur les onze premiers mois de l'année, le solde des échanges de viandes et préparations de dinde reste positif mais se contracte, avec des exportations en recul de 14 % (principalement vers l'Allemagne, et dans une moindre mesure l'Espagne et le Bénin) et des importations en repli de 3 %.

Par rapport à 2018, les abattages régionaux de canards reculent de 9 % au quatrième trimestre. Sur l'année, la baisse est de 4 %. En **canards à rôtir**, le repli est de près de 7 %, contre 5 % en France. Après une stabilité de l'activité de 2016 à 2018, ainsi qu'au premier semestre 2019, la baisse des abattages ligériens a été particulièrement marquée au deuxième semestre. La région concentre encore la moitié des abattages nationaux. Plusieurs sites du groupe LDC ont été réorganisés au cours de l'année (Saint-Laurent à Sablé-sur-Sarthe, Sofral à Lassay-les-Châteaux, SNV à Château-Gontier, qui devient 100 % canard). Afin de réduire les importants stocks de viande et réguler la production de canards à rôtir, les éclosions ont baissé de 7 % sur les dix premiers mois de 2019. La viande de canard à rôtir est concurrencée par l'engouement des consommateurs pour les magrets (issus des canards gras). Par rapport à leur moyenne quinquennale annuelle, les abattages régionaux de canards à rôtir sont en baisse de 8 %. En **canards gras**, les volumes abattus baissent de 1 % au quatrième trimestre. Sur l'ensemble de l'année, ils retrouvent leur bas niveau de 2018 (année impactée par l'abattage préventif de plus de 90 000 canards au premier trimestre, suite à la détection de plusieurs foyers d'influenza aviaire faiblement pathogène dans des élevages de la région). Par rapport à leur moyenne quinquennale annuelle, les abattages régionaux de canards gras sont en baisse de 6 %. Sur les onze premiers mois de l'année, le solde des échanges de viandes et préparations de canard est en léger repli, avec des exportations et des importations en baisse.

En 2019, les abattages régionaux de **pintades** sont en repli de 4 %, par rapport à 2018 et par rapport à la moyenne quinquennale. Dix des douze abattoirs voient leur activité reculer. La baisse est

similaire en France, la région concentrant les trois quarts des volumes abattus.

Quelle que soit l'espèce, les indices du coût de **l'aliment pour volailles** calculés par l'ITAVI (Institut technique de l'Aviculture) ont connu des évolutions similaires en 2019 : baisse marquée entre janvier et mai, légère hausse en juin et juillet, recul en août et septembre, puis hausse au dernier trimestre. Les indices moyens 2019 demeurent inférieurs à ceux de 2018 et aux moyennes quinquennales, sauf pour les canards gras. De janvier à novembre, la fabrication d'aliments composés pour volailles affiche une baisse de 1 %. Les indices de prix à la production des volailles de chair sont plutôt orientés à la baisse depuis le printemps. En décembre, pour la plupart des espèces, ils sont légèrement inférieurs à ceux d'il y a un an et aux moyennes quinquennales, notamment en volailles Label (poulets et pintades).

En cumul annuel, de janvier à octobre, les volumes d'achats des ménages sont en repli pour le poulet prêt-à-cuire, la dinde et la pintade ; ils progressent pour le canard (en particulier les magrets), les élaborés de volaille (découpe aromatisée, panés frais) et la découpe de poulet.

Suite à la découverte de **foyers d'influenza aviaire** hautement pathogène en élevage de volailles en Pologne, Slovaquie, Hongrie, Roumanie, République tchèque et Ukraine, avec de nombreuses espèces et types de production touchés (dindes, poules pondeuses, oies, canards), la Direction Générale de l'Alimentation a appelé le 16 janvier à l'application et l'observance la plus stricte des mesures de biosécurité (dont le nettoyage et la désinfection) dans les élevages et dans les transports (véhicules et caisses de transport d'animaux vivants notamment), indispensables pour protéger les élevages français du virus.

Œufs : des cotations supérieures aux moyennes quinquennales

En 2019, la production nationale d'œufs de consommation calculée par modèle est estimée à 13,1 milliards d'œufs, en repli de 5 % par rapport à 2018 et de 6 % par rapport à la moyenne quinquennale. Comme les années précédentes, après une baisse au premier semestre, les prix moyens des œufs destinés à l'industrie et à la consommation sont orientés à la hausse de juillet à décembre. De janvier à avril, les indices des prix à la production de l'œuf étaient inférieurs à ceux de 2018, encore élevés suite à la crise inflationniste du fipronil. De mai à décembre, ils lui deviennent supérieurs. Il en va de même pour la cotation TNO. En 2019, les moyennes annuelles de l'indice des prix à la production et de la

TNO sont inférieures à celles de 2018, mais restent supérieures aux moyennes quinquennales.

De janvier à octobre, les exportations d'œufs coquille vers l'Union européenne sont en baisse (- 13 % en valeur) du fait de la baisse des débouchés vers la Belgique et les Pays-Bas, tandis que les importations sont en légère hausse. Pour les ovoproduits, les exportations vers l'Union européenne sont en baisse de 3 % en volume (baisse des débouchés vers la Belgique et l'Espagne), de même que les exportations vers pays tiers. Les importations sont à la hausse en volume et à la baisse en valeur.

Sur les onze premiers mois de l'année, avec des prix en hausse de 4 %, les achats d'œufs par les ménages français progressent légèrement en volume par rapport à la même période de 2018. Le développement sensible des achats d'œufs biologiques (+ 20 %) et de plein air (+ 9 %) compense le fort recul de ceux d'œufs cage (- 14 %).

Cuniculture : baisse des abattages et de la consommation

Les six abattoirs de lapins du Grand Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Normandie et Poitou-Charentes) concentrent près des trois quarts des abattages nationaux. En Grand Ouest comme au niveau national, en 2019, les abattages se replient de 5 % par rapport à 2018.

Comme les années précédentes, le cours national du lapin vif départ élevage a progressé de janvier à la mi-avril, puis baissé jusqu'à l'été. Il est reparti à la hausse de la mi-août à la mi-novembre, et débute sa baisse saisonnière ensuite. Les cotations moyennes mensuelles ont été supérieures à celles de l'an passé jusqu'en octobre. En novembre et décembre, elles sont identiques. En moyenne sur l'année, elles ont été supérieures de 4 %. Depuis avril 2018, l'indice des prix à la production du lapin est supérieur à sa moyenne quinquennale. De son côté, l'indice ITAVI de l'aliment pour lapins a été en baisse continue (- 15 % entre janvier et décembre). En 2019, l'indice moyen reste supérieur de 8 % à la moyenne quinquennale. De janvier à novembre, la production d'aliments composés pour lapins est en recul de 6 %.

En cumul sur les dix premiers mois 2019, avec des prix de vente au consommateur en hausse de 4 %, les volumes d'achats des ménages en lapin frais sont en repli de 7 %. Sur la période, les exportations de viande de lapin augmentent de 5 % en volume par rapport à 2018, tandis que les importations baissent de 2 %.

Commerce extérieur régional

En 2019, le solde commercial agroalimentaire reste négatif

En 2019, tous produits confondus, les exportations ligériennes s'élèvent à 21,9 milliards d'euros, un niveau similaire à celui, élevé, de 2018. Avec 3,7 milliards d'euros, les exportations des produits agricoles et agroalimentaires ne représentent désormais que 17 % des exportations régionales (22 % sur la période 2013-2017, et 16 % en 2018).

Les produits agricoles bruts recouvrent principalement les céréales, les fruits et légumes et les animaux vivants et produits de l'élevage. Leurs exportations s'élèvent à 973 M€ en 2019, en hausse de 2,5 % par rapport à la moyenne quinquennale 2014-2018. Les produits de la culture et de l'élevage se situent, en valeur, au sixième rang des produits exportés, gagnant une place par rapport à 2018.

Avec 2 740 M€, les exportations des produits transformés progressent de 2 % par rapport au bas niveau de 2018 ; ils restent en retrait de 5 % par rapport à la moyenne quinquennale. Les montants export progressent pour les huiles et graisses végétales et animales, les produits laitiers et les produits alimentaires divers, trois secteurs pour lesquels les montants 2018 étaient particulièrement bas. À l'inverse, ils diminuent dans le secteur des viandes et restent élevés en boulangerie et pâtisserie industrielles. Comme en 2018, viandes, produits laitiers et boulangerie restent les trois secteurs majeurs, concentrant 60 % des montants exportés. Le secteur des boissons se situe au quatrième rang, avec 11 % de l'export, comme l'année précédente. Les montants à l'export des industries agroalimentaires progressent de 12 % en Loire-Atlantique et de 5 % en Sarthe. Ils se stabilisent en Maine-et-Loire et Mayenne. Ils se replient de 8 % en Vendée, après une année 2018 favorable.

De leur côté, les montants des importations des produits transformés augmentent de 4 %. De ce fait, le solde commercial des produits agroalimentaires régionaux reste négatif, comme en 2018. Sur l'ensemble des produits bruts et transformés, le solde commercial reste positif mais se contracte de moitié en 2019, à 83 600 €.

Industries agroalimentaires

Après un redressement de la production et de la demande en octobre, les productions baissent légèrement sur la suite du trimestre. La demande est tirée par l'export. Les prévisions sont bonnes.

Industries des viandes

La production progresse en octobre seulement, en raison d'un rebond de la demande intérieure. La production et le marché intérieur sont à nouveau en retrait en novembre et décembre. La demande chinoise en viande porcine soutient l'export. Les hausses de prix des matières premières sont partiellement répercutées sur les prix de vente. Une légère hausse des productions est prévue.

Industrie de la boulangerie-pâtisserie et pâtes

Le rythme de progression des productions ralentit. Toutefois, le raffermissement de la demande intérieure, couplé au dynamisme de l'export, laisse augurer un net rebond des productions.

Le point du trimestre

La Direction Générale de l'Alimentation du Ministère de l'Agriculture propose, avec la collaboration de FranceAgriMer, une formation gratuite «Connaitre les exigences sanitaires et phytosanitaires à l'exportation vers les pays tiers».

Cette formation, configurée sur une demi-journée, est préférentiellement destinée aux entreprises primo exportatrices. Elle permettra de faciliter leurs démarches pour répondre aux exigences sanitaires et phytosanitaires vers les pays tiers. Des experts nationaux et régionaux pourront répondre aux questions. Une session est organisée en Pays de la Loire, le 31 mars 2020 de 9 heures 30 à 12h30, suivie, de 13h30 à 14h30, d'une présentation des appuis à l'export par le Conseil Régional et Food Loire, à **ONIRIS (amphi bleu), site de la Géraudière, rue de la Géraudière, 44300 NANTES**.

Le lien pour consulter le programme et s'inscrire, jusqu'au 3 mars 2020, est le suivant :

<https://framaforms.org/inscription-formation-primo-exportateurs-1581096480>

Les entreprises en bref

Sources : AGRAalimentation, RIA, Ouest France, Les Echos, Banque de France, lettre de l'API d'octobre à décembre 2019.

Loire-Atlantique

Tipiak a conclu un financement structuré de 100 M€ impliquant 6 banques partenaires. Sur cette enveloppe, 38 M€ sont consacrés au refinancement de l'ancienne dette du groupe, 20 M€ sont mobilisés en crédit renouvelable et 42 M€ vont financer un programme d'investissements jusqu'en 2026. Un projet d'agrandissement est prévu sur le site de Tipiak à Pontchâteau, pour faire face à la progression de l'activité du secteur froid. Le chiffre d'affaires, de 80,3 M€ au premier semestre 2019, est en quasi stabilité par rapport à la même période de 2018. Il devrait atteindre 193 M€ pour l'année 2019 et retrouver une légère croissance, après un recul de 2,7 % en 2018.

1,22 M€ ont été investis dans un nouvel outil de production de **Muroise & compagnie**, de 800 m². La confiterie, lancée en 2012 à Vallet, emploie 6 salariées et affiche un chiffre d'affaires de 600 k€ en 2018, contre 504 k€ en 2017. Muroise et compagnie réalise 64 % de son activité via sa gamme « Ma confiture », vendue auprès d'une clientèle d'épicerie fines, de magasins bio, de restaurants et

d'hôtels. La gamme « Marie du Cleray » est destinée à la grande distribution. Avec cet investissement, Muroise & compagnie va soutenir le développement de ses ventes à l'export, qui pèsent 5 % de son activité, et ses ventes en ligne via sa marque propre.

Depuis septembre 2018, **Fruit Ride** commercialise des rubans de fruits bio sans sucres ajoutés destinés au marché du snacking. Les purées de fruits sont achetées aux Côteaux Nantais. Les produits sont commercialisés en ligne, en distribution automatique, en stations-service, dans certains magasins de sport et en distribution spécialisée bio. Fruit Ride veut aussi déployer ses snacks de fruits pour la restauration collective et commerciale, sous forme de rubans et sous forme de plaques, comme aide culinaire. En août 2019, la société a quitté le site des Côteaux Nantais à Vertou pour s'installer sur le MIN de Nantes. Fruit Ride travaille sur une première levée de fonds afin d'accélérer son développement. La société, qui compte 2 salariés, prévoit d'en recruter cinq dans les deux ans.

Recentrée depuis deux ans sur le marché de l'hôtellerie-restauration, **10-vins** compte à ce jour 525 établissements

équipés de la D-vine, dont 13 en Europe, et en espère 650 à la fin de l'année. Dédiée à la dégustation du vin au verre, servi en une minute carafé, aéré et à bonne température, la D-vine «professionnel» a été équipée d'un écran connecté qui propose des conseils et des informations sur le vin servi. La D-vine connect inclut un suivi de la consommation des établissements en temps réel. Une nouvelle machine sera adaptée au service des spiritueux. L'embouteillage est réalisé par une société bordelaise à la demande et la machine est fabriquée en Pays de la Loire. La société a quasiment doublé ses équipes en un an, passant de 25 salariés fin 2018 à 43 fin 2019. Elle se fixe l'objectif d'ici 5 à 10 ans d'un taux de pénétration de 20 % dans les hôtels et restaurants des 20 grandes capitales du monde. Pour atteindre cet objectif international et financer sa recherche-développement, 10-vins lève 10 M € sur 2019-2020.

Face à une demande soutenue, le groupe **Beillevaire** sécurise ses approvisionnements en fromages et en produits laitiers par trois opérations de croissance externe. Beillevaire a repris en septembre 2018 une fromagerie en Savoie. Il y a relancé la production de

fromages à pâte pressée cuite et prévoit d'agrandir l'atelier de 3 000 à 15 000 m² et d'augmenter le nombre de salariés de 15 à 50. Le fromager a aussi racheté en juillet 2019 la société Distral (25 salariés) à Valence (26), qui distribue des produits frais et réalise un chiffre d'affaires de 9,3 M€. Enfin Beillevaire a repris, en octobre 2019, les actifs de la Société Fromagère de la Brie à Saint-Siméon (77). Avec ces rachats, le groupe Beillevaire est à la tête de 6 fromageries et dispose de quelque 60 points de vente, halles et étals de marché à son enseigne. Beillevaire distribue aussi ses produits laitiers en grande distribution sous la marque «Les petites laiteries» et dans le réseau «L'Heure du marché». Le groupe affiche un chiffre d'affaires consolidé 2019 proche de 70 M€, contre 59 M€ en 2018, et compte 500 salariés. L'objectif est d'atteindre 100 M€ pour l'exercice 2020.

Biolait, installé à Saffré, fournit désormais les 1 470 restaurants Mc Donald's pour leurs milk-shakes. Biolait, qui développe la filière bio depuis 1994, collecte le lait auprès de 1 300 éleveurs.

Orchidées, Maisons de vin, filiale de Terrena, obtient l'accréditation OEA (opérateur économique agréé), label de confiance dans les relations avec la douane constituant un facteur de compétitivité à l'export. Les échanges sont facilités avec les pays signataires d'accords internationaux reconnaissant le statut d'opérateur fiable de l'OEA. Premier exportateur de vins de Loire, Orchidées, Maisons de vin est présent dans plus de 50 pays. Le groupe réalise 20 % de son chiffre d'affaires à l'export, lequel s'élevait à 72 M€ l'an dernier. Il emploie 329 salariés.

Maine-et-Loire

En six ans, l'entreprise **Cailleau herboristerie** a changé d'échelle. En 2016, les dirigeants ont construit une usine moderne de 5 000 m², agrandie depuis. Une extension est étudiée pour de nouvelles surfaces de stockage et 200 k€ seront investis prochainement dans les process. L'entreprise, qui emploie 35 salariés, a réalisé un chiffre d'affaires 2019 de 4,4 M€ contre 4,2 M€ sur 2018. En trois ans, l'export est passé de 7 à 19 %. Cailleau herboristerie commercialise et transforme près de 800 plantes dont 150 en bio. Les gros volumes, tels la camomille romaine, la mélisse ou la menthe poivrée, proviennent de partenariats avec une dizaine de producteurs locaux. L'entreprise a développé divers process de mise en forme en sachets, gélules, infusettes, auxquels s'ajoutent d'autres formes (macérats aqueux, gemmothérapie...) réalisés avec des

partenaires. L'entreprise réalise 50 % de ses ventes dans l'industrie (brasseurs, laboratoires, extracteurs...) et 50 % auprès de détaillants (herboristeries, pharmacies...).

Vital Meat, filiale du groupe Grimaud, explore la voie d'une production de viande à partir de cellules de poulet et de canard. De tels produits pourraient arriver sur le marché dans trois ans.

Nor-Feed, spécialisée dans les additifs naturels à base de plantes pour l'alimentation animale, investit 4,5 M€ dans un nouveau site de production de 2 500 m² à Chemillé-en-Anjou. L'outil industriel accompagnera la croissance de l'entreprise, celle-ci affichant une progression annuelle moyenne de 20 % par an depuis une décennie. Cela porte aujourd'hui son chiffre d'affaires à 8 M€, dont 60 à 70 % à l'export dans 30 pays. Nor-Feed emploie 40 salariés.

Mayenne

Depuis septembre 2019, un administrateur provisoire et un manager de transition oeuvrent, avec les salariés, pour la reprise de la charcuterie **Thiol** à Mayenne. L'entreprise a récupéré son agrément sanitaire définitif le 29 octobre et produit 20 tonnes par mois, contre 80 tonnes auparavant. Un regain d'activité est attendu à partir de janvier.

Le projet d'usine de traitement de coproduits de volailles conduit par **LDC** à Vaiges, à 30 km à l'est de Laval, a pris du retard en raison de l'impact environnemental de la future installation classée. Cette unité, qui nécessite un investissement d'environ 50 M€ hors taxes, a pour objectif de valoriser près de la moitié des matières issues des abattoirs du groupe sarthois et collectées dans un rayon d'une centaine de kilomètres, en les transformant en petfood et aliments pour l'aquaculture, destinés principalement à l'export vers l'Asie et le continent américain. Les conclusions de l'enquête publique sont attendues et la commission locale de l'eau (CLE) a fait part de ses réserves concernant la gestion des eaux pluviales et l'approvisionnement en eau potable.

La Commission européenne a approuvé l'acquisition par **Lactalis** de l'entreprise italienne Nuova Castelli, un des principaux producteurs de parmesan national. Nuova Castelli dispose de 13 usines en Italie et de trois autres à l'étranger, États-Unis, Hongrie et Pologne. Spécialiste des produits laitiers traditionnels et des fromages AOP, l'entreprise distribue ses produits à travers des marques comme Alival, Castelli et Mandara. En 2018, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 460 M€, dont 70 % à l'international.

Le chiffre d'affaires de Lactalis en produits laitiers bio a atteint 155 millions d'euros sur le territoire national en 2018 (sur un marché total de 838 millions d'euros). Essentiellement présent sur le lait liquide, le groupe développe désormais le beurre, la crème, le fromage et l'ultra frais bio. Il s'est fixé pour objectif d'accroître sa collecte de lait bio de 50 % d'ici à 2023. Celle-ci était de 141 millions de litres en 2018. Sur le plan international, le groupe, aujourd'hui numéro trois, ambitionne de devenir le numéro un mondial des produits laitiers bio, par une croissance interne à deux chiffres. Il a développé Stonyfield et gagné 7 points de parts de marché aux États-Unis en deux ans. Stonyfield va lancer une nouvelle gamme de produits au Canada en 2020. En Roumanie, toutes les marques du groupe (Ladorna, Covalact, Albalact) ont été récemment déclinées en version bio.

Sarthe

Le chiffre d'affaires consolidé de **LDC** au premier semestre de l'exercice 2019-2020 (de mars 2019 à fin août 2019) s'élève à 2 104,6 M€, en progression de 8,4 % par rapport à l'exercice 2018-2019. A périmètre égal, la croissance est de + 3,9 %. Malgré l'activité en retrait en GMS, LDC maintient son objectif de résultat opérationnel courant de 200 M€ pour l'exercice 2019-2020.

LDC reprend l'usine Luché tradition volailles (LTV), spécialisée dans la transformation, le conditionnement et la commercialisation de produits de volaille pour les rayons libre-service des enseignes du groupe Casino. Ce site, basé à Luché, emploie 131 salariés, a réalisé 39 M€ de chiffre d'affaires en 2018 et commercialisé 7 700 tonnes de produits. Les activités évolueront vers la fabrication de produits élaborés crus de volaille destinés à la GMS et la restauration hors domicile. 3 à 4 M€ devraient être investis dans ce projet qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de reconquête des importations menée par le groupe.

Après la société Tranzit en 2018, LDC est en passe d'acquérir Marnevall, spécialisée dans les produits panés surgelés. Sur son dernier exercice, Marnevall a réalisé un chiffre d'affaires de 20 M€ et dégagé un Ebitda de 3 M€.

Bel et Intermarché renouvellent leur accord sur un prix du lait à 371 €/1 000 litres. L'accord est basé sur le partenariat entre l'industriel et l'APBO (association des producteurs Bel de l'Ouest), qui représente l'ensemble des producteurs de lait en contrat avec Bel. Le prix de base de 371 € inclut les primes de 6 € pour pâturage et 15 € pour l'alimentation sans OGM.

Vendée

Cavac biomatériaux, qui produit une gamme d'isolants biosourcés pour le bâtiment à base de chanvre et de lin, envisage la construction d'une deuxième usine en Vendée dans les 2 à 3 ans. Cet outil industriel permettrait d'aborder de nouvelles technologies et process liés au bâtiment mais aussi d'autres marchés, dont l'automobile et les composites. La CAVAC revendique le premier rang français sur ce segment avec un volume annuel supérieur à 1 million de m². Forte de 45 salariés, l'usine offre un débouché à 300 agriculteurs de chanvre et de lin. Cavac biomatériaux atteindra cette année un chiffre d'affaires de 14 M€, contre 12,5 M€ en 2018 et 10,7 M€ en 2017.

La **Cavac** a réalisé un chiffre d'affaires de 996 M€ sur l'exercice 2018-2019, en hausse de 4,5 %. Le résultat net consolidé ressort à 6,2 M€ contre 7,1 M€ sur l'exercice précédent. Cela reste toutefois un niveau satisfaisant et qui permet de maintenir les investissements. Ces investissements ont concilié l'amont agricole (centre de travail du grain d'Aizenay, la future usine de fabrication d'aliments Bio pour les animaux à Fougeré...) et l'aval des filières (extension de l'usine Biofournil, acquisition d'Atlantique Alimentaire à La Rochelle...). Sur cet exercice, le chiffre d'affaires en bio, de 120 M€, représente 12 % du chiffre d'affaires total.

La Boulangère and Co ouvre une septième usine, à La Chaize-Le-Vicomte. Le troisième producteur français de pains et de viennoiseries préemballés a investi 30 M€ dans cette unité de 15 000 m² comprenant 5 000 m² de logistique et près de 10 hectares de

réserve foncière. L'effectif doit passer de 40 salariés à 150 dans les cinq ans, pour atteindre 300 à 350 personnes à terme. A la différence des autres usines, celle-ci produira à la fois du pain et des viennoiseries. L'entreprise développe sa gamme bio qui représente désormais 40 % de sa production et sur lequel elle revendique une part de marché de 42 %. La Boulangère s'est également engagée dans la démarche « Agri-éthique » initiée par le groupe coopératif vendéen Cavac. Celle-ci implique un approvisionnement français et un engagement sur le prix et la durée auprès des fournisseurs, jusqu'à cinq ans pour le bio. Le chiffre d'affaires de La Boulangère s'élève à 300 M€, dont 40 % à l'international, en croissance de 7 à 8 % chaque année, pour un effectif qui dépassera prochainement les 2 000 salariés.

La brasserie **Mélusine**, après un programme d'investissement de 3 M€, poursuit le développement de ses installations à hauteur d'un M€, comprenant l'installation d'une station de traitement des effluents et l'augmentation de sa capacité de cuverie, à plus de 40 000 hectolitres. Mélusine (18 salariés) a clos en septembre 2019 son exercice sur un chiffre d'affaires de 3,3 M€, contre 3 M€ en 2018.

Fleury-Michon a vu ses ventes progresser de 6,8 % au troisième trimestre de l'exercice 2019, à 199,3 M€, en raison d'une prise de participation dans le catering aérien auprès de Marfo Food group. A périmètre constant, le groupe subit toutefois un nouveau recul de son chiffre d'affaires, de 0,7 %, ses ventes en grandes surfaces, qui représentent l'essentiel de son activité, baissant de 0,8 %.

Fleury-Michon présente une nouvelle

offre de gratins contenus dans des barquettes en bois issu de peuplier français labellisé. Cet emballage permet de réduire de 80 % la consommation de plastique sur ce type de produits. Grâce à un nouvel outil de production, qui a nécessité 7 M€ d'investissement dans son usine de Mouilleron Saint-Germain, Fleury Michon utilise une cuisson au four et une pasteurisation ouverte. Cette technologie permet une qualité gustative supérieure. Les 8 recettes se composent d'ingrédients labellisés et de qualité (viande d'origine française, fromages AOP, saumon de Norvège, légumes entiers...).

Europe Snacks Kolak (2 200 salariés dont 400 en France) devrait réaliser une croissance de 8 % minimum en 2019 avec un chiffre d'affaires attendu à 375 M€, contre une croissance de 3 à 4 % pour les deux exercices précédents. Il vise un chiffre d'affaires de 400 M€ en 2020 hors acquisition. Avec ses rachats au Royaume uni (Kolak en 2015) et en Espagne (Ibersnacks en 2017), le groupe a développé ses nouveaux savoir-faire sur ses différents marchés et relancé les innovations pour répondre aux attentes des consommateurs : des produits plus sains à base de légumes, ou de fruits, des produits ethniques et des produits bio. 5 % des ventes proviennent de la gamme de snacks bio lancée sur le marché français fin 2018. Ce chiffre devrait passer à 20 % d'ici 5 ans. Le fabricant produit par ailleurs des petites séries personnalisées pour des industriels de l'agroalimentaire. Le sur-mesure représente déjà 60 M€ de chiffre d'affaires, avec un objectif à cinq ans de 100 M€ et 20 % du chiffre d'affaires.

Liste des annexes à télécharger

Cotations des céréales et oléoprotagineux
Cotations fruits et légumes
Viticulture - Observatoire économique du Val de Loire
IPAMPA
IPPAP
Abattages des animaux (bétail, volailles et lapins)
Cotations animales (bétail, volailles, lapins et oeufs)
Livraison de lait et prix du lait

Ont participé à l'élaboration de ce document :

A la une : P. Bossard, cheffe du SREAF

Contexte météorologique : Météo France

Productions végétales : J.C. Bouhier, S. Emeriau, L. Faguet, P. Guérin, A. Kéters, A. Piha, A. Prudo et T. Renou (SRISE)

IPAMPA : O. Grosmesnil (SRISE)

Productions animales et commerce extérieur : O. Grosmesnil, O. Jean, B. Robert et V. Salaün (SRISE)

IAA : C. Berchon (SREAF)

Coordination : A. Piha (SRISE)

Agreste Pays de la Loire

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67 516 - 44 275 NANTES cédex 2
Tél. : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Yvan Lobjoit
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Coutard
Rédaction : DRAAF - SRISE et SREAF
Composition : Bénédicte Guy
ISSN en cours - Dépôt légal : à parution
© Agreste 2020

